



ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Marché public de fourniture et livraison de plants champêtres, gaines, tuteurs et paillage – Cantal

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Union des forêts et des haies AuRA – Mission Haies Union des Forêts et des Haies Auvergne-Rhône-Alpes (UFHARA) – Mission Haies 10 allée des Eaux et Forêts, Marmilhat Lempdes – 63370

bordage@missionhaies.fr

Statut: Association loi 1901

Représenté: BAREAU Anne-Marie, Présidente

2 - Identification du co-contractant

"pièces contractuelles" du	ance des pièces constitutives de l'acc Cahier des clauses administratives pa courantes et Service conformément à l	articulières qui fait référence
Le signataire (Candid	dat individuel),	
M / Mme		
Agissant en qualité de		
Nom commercial et dénor	e de mon offre et pour mon propre cor	
Adresse		
Courriel Numéro de téléphone Numéro de SIRET Code APE		
engage la société		sur la base de son offre ;

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.







3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture d'arbres et de fournitures

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : Procédure Adaptée Ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R. 2122-3 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit:

Maximum HT
20 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	





7 -	Nomenc	lature	s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
80511000-9	Services de formation du personnel

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement 1

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée
A
Le
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur





NOTE TECHNIQUE

(Document à joindre à l'Acte d'Engagement)

1 Présentation de l'entreprise

- Nom / structure juridique : [À compléter]
- Année de création : [À compléter]
- Effectif total : [À compléter]
- Activité principale : [Production / fourniture / négoce de plants champêtres]
- Références récentes similaires : [À compléter collectivités, chambres d'agriculture, etc.]
- Moyens techniques : [Pépinières, véhicules, entrepôts, partenaires]

2 Traçabilité et qualité des plants

- Provenance : [Label Végétal Local Massif Central / autre zone biogéographique]
- Certification : [Numéro de lot, fiche d'origine jointe]
- Type de plants : [Racines nues 1+1 / 1+2, hauteur 40-60 cm]
- Conditionnement : [Bottes étiquetées par essence, protection racinaire, emballage distinct par exploitation]
- Gestion des indisponibilités : [Politique de remplacement par essences équivalentes]

Organisation logistique

- Moyens de transport : [Camion bâché, protection gel/dessèchement]
- Lieux de stockage : [Adresse / commune]
- Délai moyen entre commande et livraison : [X jours]
- Procédure de livraison : [Regroupement par planteur, étiquetage, bordereaux de livraison]
- Capacité à livrer simultanément plusieurs sites : [Oui / Non]

Démarche environnementale

- Mesures pour limiter l'empreinte carbone : [Optimisation des tournées, véhicules récents, circuits courts]
- Gestion des emballages : [Reprise / recyclage / biodégradabilité]
- Matériaux : [Naturels / certifiés / issus de filières durables]
- Engagement RSE : [À préciser si existant]





5 Engagements complémentaires

- Respect strict des délais et des spécifications techniques.
- Réactivité en cas de non-conformité : remplacement sous 15 jours.
- Disponibilité pour échanges avec la Mission Haies.
- Garantie de conformité et de traçabilité documentaire complète.